Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de

Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 14 (1885)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les fonctions étaient expirées, ont été réélus comme tels par l'Assemblée générale pour une nouvelle période de 6 années: ce sont: MM. Zingg, Président de la Direction à Lucerne; le Colonel Arnold, Conseiller national à Altdorf, le Colonel Rieter, Conseiller aux Etats et Président du Conseil d'administration à Winterthur; Schuster-Burckhardt à Bâle; Haberstich, avocat à Aarau; Moser-Ott, Conseiller d'Etat à Schaffhouse et le Colonel Fischer, Landammann à Aarau; d'autre part le Conseil fédéral a confirmé comme Administrateurs et pour la même période MM. Kinel, Conseiller de Régence intime à Berlin et Buetzberger, Conseiller national à Langenthal. L'Assemblée générale a de plus repourvu la vacance survenue dans le Conseil d'administration en suite du décès de M. le Conseiller de commerce Wendelstadt de Cologne, par la nomination pour une période de 6 années de M. le Commandeur Borgníni, Directeur Général des chemins de fer de l'Adriatique à Florence.

A la suite de ces nominations, l'Assemblée a réélu pour une nouvelle période: comme Président du Conseil d'administration M. le Colonel Rieter, Conseiller aux Etats et Vice-Président M. Karrer, Conseiller national; comme Membre et Président de la Direction M. Zingg, Vice-Président M. le Dr. Stoffel et comme Suppléant M. von Hettlingen, Conseiller aux Etats.

Anticipant sur notre prochain rapport de gestion, nous devons à notre plus profond regret mentionner la perte considérable qu'a faite le Conseil d'administration en la personne de deux de ses membres éminents, M. le Conseiller national Buetzberger de Langenthal, mort le 2 février, et M. le Conseiller national Karrer de Sumiswald, décédé le 18 avril 1886.

L'état du personnel des fonctionnaires supérieurs de l'Administration centrale n'a éprouvé aucun changement pendant l'année 1885.

Quant à notre représentation au dehors, nous rappellerons seulement que la Présidence de la Société des techniciens des chemins de fer suisses nous a été déférée pour la durée de l'exercice 1884 et que nous nous sommes fait représenter au Congrès international de Bruxelles pour les progrès à réaliser en matière de construction et d'exploitation de chemins de fer et, de concert avec les autres Administrations suisses ayant adopté le système de réforme, dans la commission allemande des tarifs.

Les négociations et enquêtes que nous mentionnions dans notre dernier rapport relativement à l'agrandissement des locaux existants de l'Administration ou à la construction d'un nouveau bâtiment, ont fait un pas considérable en avant, mais ne sont point encore terminées.

Pendant le dernier exercice, le Conseil d'administration a pris, dans 5 séances, 32 décisions et la Direction, dans 114 séances, en a pris 5515.

III. Finances.

Nous devons avant tout rappeler que les comptes annexés au présent rapport et sur lesquels se basent les données de ce chapitre, sont établis maintenant d'après les formulaires prescrits par l'arrêté du Conseil fédéral du 25 novembre 1884 pour la présentation des comptes et bilans des Compagnies de chemins de fer.

En revanche la situation du capital-obligations a subi de nouvelles modifications par suite des
opérations successives de la conversion des emprunts 5 % en obligations 4 %. La IIe série des
obligations 5 %, au montant de 18 millions de francs, a été dénoncée le 1er janvier 1885 pour le
remboursement au 1er juillet de la même année. Le Consortium qui s'est chargé de la conversion,
nous avait déjà envoyé de cette série en 1884 pour fr. 9,289,000. —
Sur le reste de
total fr. 18,000,000. —
il nous a été remis jusqu'au délai de remboursement pour fr. 4,291,000. —
d'obligations converties de la II ^o série; le remboursement s'est donc restreint à " 4,420,000. —
somme que le Consortium a mise en espèces à notre disposition au jour
de l'échéance.
Total fr. 8,711,000. —
Sur la somme remboursable manquaient encore fin 1885 fr. 187,000.
Le Consortium nous a, de plus, dans le courant de l'année, transmis pour la conversion
fr. 15,564,000 d'obligations 5% des III° et IV° séries I° hypothèque, de la II° hypothèque ainsi que
de l'emprunt du Monte Cenere, de sorte qu'au 31 décembre 1885 (abstraction faite des dits
fr. 187,000. – IIº série qui ne touchent plus d'intérêts), il restait encore en circulation sur les
obligations 5%:
obligations 5 % IIIe série (à dénoncer pour le 1er avril 1887) fr. 6,697,000. —
id. IV ⁶ "
id. II ^o hypothèque
id. emprunt du Monte Cenere
Total fr. 31,487,000. —
En échange des obligations 5 % retirées, c'est-à-dire échues pour le remboursement en
1885, au montant de fr. 8,711,000 I° série plus fr. 15,564,000 des autres séries, soit donc de
fr. 24,275,000 plus fr. 445. – versés par le Consortium pour arrondir, nous avons remis à ce
dernier au cours contractuel de 901/4, fr. 26,898,000 en obligations 4 % de l'emprunt de 100 mil-
lions de francs.
Au 31 décembre la dette d'obligations de la Compagnie s'élevait ainsi aux
chiffres suivants:
obligations 5 $^{\circ}$ / $_{\circ}$ fr. 31,487,000. —
obligations $4^{\circ}/_{\circ}$:
livrées en 1884 fr. 32,397,000 —
" " 1885 <u>" 26,898,000. — </u>
fr. 59,295,000. —
dont à déduire les obligations 4 % amorties en 1884 et 1885 , 250,000.
" 59,045,000. —
Total fr. 90,532,000.
Le chiffre total du capital social (actions), des subventions et des emprunts consolidés était fin
1885 de
à reporter fr. 243,532,000. —

De cette somme il a été dépensé jusqu'au 31 décemb		renort	fr. 243,532,000. —
	ore 1885:	roport	11. 240,002,000.
pour chemin de fer et installations fixes	fr. 206,614,16	9. 99	
" matériel roulant	,, 9,633,97	0. —	
" mobilier et ustensiles	, 1,198,87	3. 22	
total pour compte de construction	fr. 217,447,01	3. 21	
pour pertes de cours sur les actions	" 2,970,15	0. —	
" " " " " obligations après déduction			
des 250,000 fr. amortis	" 11,811,12	2. 61	fr. 232,228,285. 82
mosto comital discomible		_	
reste capital disponible			fr. 11,303,714. 18
auxquels il faut ajouter le fonds de construction formé du			710 970 55
mulés, soit		-	
ce qui donne pour total des capitaux de construction dispo			
dont			" ' '
sont imputables pour bien-fonds, approvisionnements de ma	atériaux et pièc	es de	réserve.
construction, ce dernier a, comparativement à la situation of	de fin 1884, sul	oi néan	maina una diminu
tion; en effet il est seulement de			
tion; en effet il est seulement de		· · ·	fr. 217,447,013. 21 , 218,389,705. 66
tion; en effet il est seulement de	différe	· · ·	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45
tion; en effet il est seulement de	différe construction au	nce total d	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 te fr. 3,412,451. 50
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran	nce total d	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 te fr. 3,412,451. 50 au compte de bien-
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr	nce total d nsfert a	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 te fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr	nce total d nsfert a	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 te fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr ne allocation de	nce total d asfert a eprise I fr. 130	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr ne allocation de	nce total d asfert a eprise 1 fr. 130	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 te fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr ne allocation de	nce total d asfert a eprise 1 fr. 130	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte
tion; en effet il est seulement de tandis que le compte de 1884 portait Cette différence provient de ce que les dépenses de ont été dépassées de fr. 942,692. 45 par le produit de ver fonds du bâtiment de service d'Erstfeld, par les remboursen à la Compagnie en vertu d'une sentence judiciaire et par ur de capital. Dans le bilan, le poste "dépenses à amortir", soit ple compte de 1884	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr ne allocation de pertes de cours,	total dasfert apprise 1 fr. 130	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer ,229. 92 au compte qui comportait dans fr. 9,407,517. 69
tion; en effet il est seulement de tandis que le compte de 1884 portait Cette différence provient de ce que les dépenses de ont été dépassées de fr. 942,692. 45 par le produit de ver fonds du bâtiment de service d'Erstfeld, par les remboursen à la Compagnie en vertu d'une sentence judiciaire et par ur de capital. Dans le bilan, le poste "dépenses à amortir", soit ple compte de 1884	différe construction au ntes, par le tran nents que l'entr ne allocation de pertes de cours,	total dasfert apprise I fr. 130 etc., quadrature des	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer ,229. 92 au compte qui comportait dans fr. 9,407,517. 69
tion; en effet il est seulement de tandis que le compte de 1884 portait Cette différence provient de ce que les dépenses de ont été dépassées de fr. 942,692. 45 par le produit de ver fonds du bâtiment de service d'Erstfeld, par les remboursem à la Compagnie en vertu d'une sentence judiciaire et par ur de capital. Dans le bilan, le poste "dépenses à amortir", soit ple compte de 1884	différe construction au ntes, par le trannents que l'entre ne allocation de pertes de cours,	total dasfert as eprise 1 fr. 130 etc., quadrature des otal	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte qui comportait dans fr. 9,407,517. 69 " 2,653,604. 92
tion; en effet il est seulement de	différe construction au ntes, par le trannents que l'entre ne allocation de pertes de cours,	total dasfert as eprise 1 fr. 130 etc., quadrature des otal	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte qui comportait dans fr. 9,407,517. 69 " 2,653,604. 92
tion; en effet il est seulement de tandis que le compte de 1884 portait Cette différence provient de ce que les dépenses de ont été dépassées de fr. 942,692. 45 par le produit de ver fonds du bâtiment de service d'Erstfeld, par les remboursem à la Compagnie en vertu d'une sentence judiciaire et par ur de capital. Dans le bilan, le poste "dépenses à amortir", soit ple compte de 1884	différe construction au ntes, par le trannents que l'entre ne allocation de pertes de cours,	etc., o	fr. 217,447,013. 21 " 218,389,705. 66 fr. 942,692. 45 de fr. 3,412,451. 50 au compte de bien- Favre a dû effectuer "229. 92 au compte qui comportait dans fr. 9,407,517. 69 " 2,653,604. 92 fr. 12,061,122. 61

Sur les capitaux disponibles, fr. 9,762,325 se trouvaient placés à la fin de 1885 en effets et valeurs; lors de l'évaluation de ces derniers nous en avons quelque peu arrondi le taux, ainsi qu'il ressort de la liste ci-après. La taxation aux cours moyens de décembre 1885 donnerait une plus-value de fr. 483,385. —

Etat des effets et valeurs au 31 décembre 1885.

Valeur nomina	ale	°/ _o	$igg/_0$ Désignation des titres		Valeur a 31 décembre portée au b	1884
Fr. 250,000 " 150,000 " 117,000 " 389,000		$egin{array}{cccc} 4^{1}\!/_{2} & & & & & & & & & & & & & & & & & & &$	Obligations du Central-Suisse et du Nord-Est Suisse " du Nord-Est Suisse	100 100 98 90 98	Fr. 250,000 150,000 114,660 350,100 373,870	C
" 381,500 " 50,000 " 250,000	 	$4^{1/2}$ $4^{3/4}$	", de la Società Navigazione e Ferrovie pel Lago di Lugano , de la Banque de Winterthur	97 100	48,500 250,000	_
" 100,000 " 179,000 " 200,000	_ _ _	$4^{1/2}$ 4 4	", du Canton de Zug	100 100 100	100.000 179,000 200,000	
"3,237,000 " 92,500 "2,085,000 " 569,500		5 3 3 6	Rente italienne (L. 161,850 de rente) Obligations Lombardes nouvelles	87 280 280 515	2,816,190 51,800 1,167,600 586,585	<u>-</u>
" 295,000 " 296,500	_	3 5	Obligations des chemins de fer Sardes " foncières de la Caisse d'épargne de Milan	280 98	165,200	_
Doll. 63,000 , 56,000 , 20,000	- L - I	7 7 6	Effets et valeurs italiens: fr. 4,989,745. — Bonds Louisville et Nashville Ray, Ire hyp. consol. " St-Louis-Vandalia et Terre-Hte Ray, Ire hyp. " St-Paul-Minneapolis et Manitoba Dakota	5800 5600	365,400 313,600	_
, 10,000		6	Extension, I ^{re} hypothèque	5565 5615	111,300 56,150 7,852,325	_
Fr. 287,000 , 100,000 , 10,000		$\begin{array}{c} 4 \\ 4 \\ 4 \end{array}$	Alloué aux fonds de renouvellement et de réserve: Obligations de l'emprunt fédéral	100 100 100	287,000 100,000 10,000	_
, 563,000 , 400,000 , 50,000 , 200,000		$egin{array}{cccc} 4 & & \ 4 & & \ 4 & & \ \end{array}$	" " " " " 1885	100 100 100 100	563,000 400,000 50,000 200,000	
" 200,000 " 100,000	_	4	de la Banque de Lucerne	100 100	200,000 100,000 1,910,000	
					9,762,325	

Le compte des bien-fonds présente une augmentation de fr. 133,850. 63, attendu qu'à la demande des Autorités chargées du contrôle, on l'a accru de fr. 110,000, valeur du bâtiment de service d'Erstfeld portée jusqu'ici au compte de construction, et de fr. 23,850. 63, montant des nouvelles acquisitions.

Le compte des approvisionnements en matériaux et pièces de réserve ne donne lieu à aucune observation.

Sous la rubrique "débiteurs divers" figurent:		
avances aux stations et anx différentes divisions	fr.	22,110. —
arriérés des bureaux expéditeurs	"	299,509. 77
compte pour divers	"	53,415. 58
créances auprès de certains services de transport	"	1,125,308. 83
total	fr.	1,500,344. 18
Le fonds de renouvellement qui s'élevait au 1er janvier 1885 à	fr.	1,653,752. 79
s'est accru durant l'exercice du versement ordinaire pour 1885	,,	647,420. 20
et des intérêts de son capital	"	66,076. 80
total	fr.	2,367,249. 79
Il en a été prélevé par contre:		
pour réfection de la voie fr. 136,660. 76		× '
" renouvellement du matériel d'exploitation " 19,963. 84		
ensemble fr. 156,624. 60		
dont à déduire: produit de la vente de vieux matériel	"	106,732. 68
Situation au 31 décembre 1885	fr.	2,260,517. 11
Le fonds de réserve pour cas extraordinaires se montait au 1er janvier à	fr.	258,080. —
il a été augmenté pendant l'exercice du versement ordinaire pour 1885 et des		
intérêts du capital, soit en tout de	"	110,323. 20
Situation au 31 décembre 1885	fr.	368,403. 20
Par l'apport de fr. 168,061. 26 pour 1885, le "fonds de construction"		
atteint le chiffre de	fr.	718,278. 55
Ainsi donc, dans l'intervalle du 1er juillet 1882 au 31 décembre 1885 il a été		
versé à ce fonds sur le produit de l'exploitation	fr.	3,347,198. 86

Nous avons à donner encore quelques explications sur le compte de capital modifié et substitué à l'ancien compte de construction qui n'y figure plus que pour les recettes et dépenses proprement dites de construction.

Après la clôture des comptes de 1884, le Département fédéral des chemins de fer réclama de nouvelles diminutions sur l'actif (compte de construction); celles-ci concernaient d'abord un montant de fr. 18,044. 25 qui n'avait pas été reconnu comme coût de constructions nouvelles dans le sens de la loi fédérale, et ensuite une dépense de fr. 112,185. 67 pour reconstruction de la

Le soige au comble de ca	nital de 1	884 au moi	ntant o	de		. fr.	10,941,843.	94
s'accroît par conséquent de ces de							10,011,010.	01
au total de					•	. "	130,229.	92
						$\frac{n}{\text{fr.}}$		
Dans le courant de l'année cette	e dernière :	samme a été	anome	entée nar	verseme		11,012,013.	00
de capitaux (en suite de la			_	-		. fr.	2,623,000.	
par prélèvements sur le p		-		. 70 0	u 1 /0)	. ,,	300,318.	
" produit de ventes et i						• ,,	4,224,914.	
" 1				0	n tout d			
				G	n tout u	e II.	10,220,300.	91
Quant aux produits de ventes					_	constru	ction), nous aj	ou-
terons que la somme de fr. 4,224	650	10 7 0.	se cor	nme sui	it:			
remboursements de l'entrepi			• _		•	. fr	, ,	
reports du compte de const		_			•	. ,,		
produit de la revente de te						. "	16,386.	77
remboursements d'entrepren	-	oduit de la	vente	d'objets	s d'instal	-		
lation du grand tunnel			•			. "		
report de matériaux disponib	les de cons	truction au	compte	de mate	ériaux, et	c. "	53,726.	03
			total	comme	ci-dessu	s fr	4,224,914.	03
				COMMI	OI-GC55G		- , -,,	
Parmi les dénenses figurent	en nremi	er lieu, po				_		
Parmi les dépenses figurent prélevés sur le produit de l'explo	_		ur rei	mbourse	ment de	capita	ux, fr. 130,	000
prélevés sur le produit de l'explo	itation de		ur rei	mbourse	ment de	capita	ux, fr. 130,	000
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con	itation de nsolidés.	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130,0 ormément au p	000 olan
prélevés sur le produit de l'explo	itation de nsolidés. sont de f	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130,0 ormément au p	000 olan
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction	itation de nsolidés. sont de f	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130, ormément au p te somme d'ap	000 olan
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique	itation de nsolidés. sont de f	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo de cet	ux, fr. 130, ormément au p te somme d'ap	000 olan orės
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo de cet	ormément au pte somme d'ap	000 olan orės 40
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo de cett fr	ux, fr. 130, ormément au p te somme d'ap . 98,433. 118,976.	000 olan orės 40 11 33
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	eapita et confo	te somme d'ap 98,433. 118,976. 2,513,120.	0000 blam orès 40 111 33
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confe de cett fr	ux, fr. 130, ormement au p te somme d'ap . 98,433. 118,976. 2,513,120. 134,443.	0000 blam orès 400 111 33 060 74
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confe de cett fr	nux, fr. 130, ormément au p te somme d'ap . 98,433. 118,976. 2,513,120. 134,443. 155,823. 93,930.	0000 oblam orès 40 11 33 06 74 85
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	nux, fr. 130, ormément au p te somme d'ap . 98,433. 118,976. 2,513,120. 134,443. 155,823. 93,930.	0000 olan orės 40 11 33 06 74 85
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques télégraphie de service.	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130, ormément au presente somme d'apresent au present au p	0000 blan orės 40 11 33 06 74 85 50 28
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques télégraphie de service bornage et clôtures	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130, ormément au present	0000 orès 40 11 33 06 74 85 50 28
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques télégraphie de service bornage et clôtures inventaire	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo	ux, fr. 130, ormément au present	0000 llan orès 40 11 33 06 74 85 50 28 63
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques télégraphie de service bornage et clôtures inventaire secours	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	ur rei tre de	mbourse II° ver	ment de	capita et confo de cett fr	ux, fr. 130, ormément au present	0000 llan 40 11 33 06 74 85 63 —
prélevés sur le produit de l'explo d'amortissement des emprunts con Les dépenses de construction le formulaire de compte est la su Direction technique expropriations terrassements et ouvrages voie de fer bâtiments installations mécaniques télégraphie de service bornage et clôtures inventaire	itation de nsolidés. sont de f nivante:	1885, à ti	tre de	mbourse II° ver La rép	ment de	capita et confo de cett fr n n n n n n n n n n n n n	nux, fr. 130, ormément au present	0000 blan orės 40 11 33 06 74 85 50 28 63 —

1º Pour la période du 15 octobre 1881 au 30 juin 1882 on a porté aux recettes du compte de construction les intérêts, non pas des avances faites à Favre au montant de fr. 4,000,000, mais de fr. 5,584,080. 70 représentant la créance de la Compagnie sur Favre (avance de 4 millions de francs pour installations, avec intérêts au 5º/o jusqu'au 15 octobre 1881), de sorte que fr. 56,102. 83 figuraient en trop aux recettes.

2º La Compagnie du Gothard a été condamnée par sentence arbitrale à payer à l'entrepreneur Favre les intérêts de sa demande supplémentaire de fr. 2,060,227. 34 et cela au taux de 5 % et pour l'intervalle des 1^{er} janvier et 1^{er} mars 1882 au 30 juin 1882; (voir page 14 du rapport de gestion de 1884); ces intérêts se montent à fr. 47,228. 77.

Nous avons déjà parlé ailleurs (page 11) des pertes de cours et faux frais occasionnés par la conversion de fr. 24,275,000 d'obligations 5% en fr. 26,898,000 d'obligations 4% à 90 1/4. Ces pertes ont été, conformément aux prescriptions, portées au bilan sous la rubrique "dépenses à amortir".

La somme de fr. 2,257. 42 figurant aux dépenses sous le titre "dépréciation de fonds disponibles" concerne un amortissement sur un emplacement à Luino appartenant à la Compagnie.

L'état des cautionnements déposés auprès de notre Compagnie, comparé à celui de 1884, était à la fin de l'année le suivant:

	1884	1885
1. Cautionnement de l'entreprise		,
Héritiers de L. Favre	fr. 6,511,232. —	
Les Héritiers de L. Favre ayant		
fin juin versé à notre Compagnie		
l'indemnité fixée par sentence ar-		
bitrale, le cautionnement entier a	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
été restitué.		
2. Cautionnements d'entrepre-		
neurs et de fournisseurs.		
a) en numéraire		fr. 14,787.95
b) en papiers-valeurs	, 1,133,605. 17	, 791,515.86
c) par cautions (y compris		
dépôts d'acomptes sur	217 850	144.050
ports a payer)	fr. 1,465,905. 72	fr. 950,353.81
3. Cautionnements de fonction-		
naires et employés	4 70 447 07	£. 09.00% c9
·a) en numéraire	2	fr. 82,065, 62 , 299,391, 98
b) en papiers-valeurs	" 360,504.′84	" 299,391.98 1 344 500
c) par cautions	", 1,359,850. — ———————————————————————————————————	fr. 1,725,957. 60
4. Nantissements d'établisse-		
ments financiers		
5. Cautionnements de membres		
du consortium pour la conversion du capital-obligations	fr. 3,112,000. —	fr. 2,379,750. —
du capitai-obligations	Total fr. 12,869,138.41	
	1 12,000,100, 41	11. 5,050,001. 41

Les cautionnements en numéraire fournis par les fonctionnaires et employés sont placés à intérêt à la Caisse d'épargne et de prêts du canton de Lucerne; chaque déposant a son livret spécial.

Notre dernier rapport mentionnait la formation projetée d'une association mutuelle de cautionnements entre les fonctionnaires et employés du Gothard sur le modèle de celle créée pour les fonctionnaires fédéraux et le personnel du Nord-Est Suisse; cette question a été résolue durant l'exercice 1885. L'association de cautionnements, composée pour le moment de 404 membres, s'est constituée le 30 décembre sur la base des statuts élaborés par elle et que nous avons approuvés en date du 13 octobre, et s'est fait inscrire comme telle dans le registre du commerce de Lucerne. Elle s'est obligée vis-à-vis de la Compagnie du Gothard et sous responsabilité absolument solidaire de tous ses membres, quant à l'accomplissement fidèle des devoirs imposés à ceux-ci. Elle se porte garant, envers notre Administration, des prétentions en indemnité que nous pourrions avoir à élever contre ses membres relativement à leurs fonctions et prestations, et cela jusqu'à concurrence de la somme du cautionnement fixée par la Direction pour chaque fonctionnaire en vertu des prescriptions existantes ou à stipuler ultérieurement. A titre de garantie des obligations contractées par elle, l'association perçoit la première année de chacun de ses membres une prime de 2 % du cautionnement respectif; dans les années subséquentes cette prime sera ordinairement de 1 %. Les employés admis dans l'association après la constitution de celle-ci, ont à payer la première année, outre la prime annuelle de 2 %, une contribution d'entrée de 1 % du cautionnement qu'ils ont à fournir. Les primes et contributions d'entrée constituent le dépôt des cautionnements de l'association auprès de l'Administration du Gothard; ce dépôt doit former toujours au moins le 2 % des cautionnements de tous les membres; dans ce but, le taux des primes devra être augmenté, s'il est besoin. Les cautionnements sont placés à intérêt à la Caisse d'épargne et de prêts du canton de Lucerne ou bien en bonnes valeurs, et les titres sont conservés au dépôt des cautionnements de la Compagnie, Si le nombre des membres tombe au-dessous de 400, l'association doit se dissoudre et se liquider dans les trois mois suivants, à moins que le chiffre des membres ne remonte dans l'intervalle audessus de 400. La Direction a le droit de dénoncer 6 mois à l'avance la convention passée avec l'association et d'astreindre les membres de celle-ci à se cautionner d'une autre manière.

IV. Construction.

1. Organisation du service technique.

(Direction technique.)

Le personnel de la construction placé durant l'exercice sous les ordres de l'Ingénieur en chef, a été occupé aux travaux suivants :

- a) copie des plans cadastraux; contrairement à nos prévisions de l'an dernier, ces copies n'ont pu être achevées en 1885, parce que les autres travaux désignés sous b, c et e ont absorbé toutes les forces disponibles pendant un temps assez long; à la fin de l'année il restait encore à copier les plans de 39,6 kilomètres de ligne, ce qui sera terminé dans le courant du premier semestre de 1886;
 - b) élaboration du projet des ateliers centraux à Bellinzone et des ateliers auxiliaires d'Erstfeld;
- c) élaboration des projets détaillés pour les embranchements Lucerne-Immensee et Zug-Goldau; ces projets étant achevés, du moins pour le moment, et la question de la mise en œuvre de ces tronçons n'ayant pas encore reçu de solution définitive, le personnel occupé à ce travail a été congédié à la fin de l'année;